



Vente maison en indivision et usufruit

Par **Lucy13**, le **28/02/2013** à **17:30**

Nous voulons vendre une grande maison dont nous sommes deux frères propriétaires et notre père a l'usufruit.

Ce dernier a 97 ans et depuis trois ans il est en maison de retraite et depuis deux mois nous l'avons changé de résidence de retraite car il a la maladie d'Alzheimer.

Cette maison est inhabitée depuis trois ans et mon père était d'accord pour la vendre mais malheureusement actuellement il a beaucoup de mal à se déplacer, il n'est vraiment pas en état de se rendre chez un notaire. Pensez-vous que nous pouvons vendre cette maison en fournissant divers papiers demandés (procuration, attestation du docteur, ou autres....) à savoir lesquels ?

Qu'elles démarches faut-il faire ?

Merci pour votre réponse

Par **Acte Immo**, le **28/02/2013** à **19:24**

Si vous avez une attestation du médecin qui indique que votre papa est sain d'esprit et qu'il est capable de prendre une décision pleinement consentie alors,

Une procuration de sa part suffira.

Si le notaire est septique il se rendra de lui même au pied du lit pour constater la lucidité de votre papa.

Par **Lucy13**, le **28/02/2013** à **23:14**

Merci beaucoup